**Profil de Poste Psychiatre**

**UPRM**

**Pôle Urgences Psychiatriques (UP) – Service 69Z49**

1. **Établissement**

Centre Hospitalier Le Vinatier - 95, Boulevard Pinel

69677 BRON CEDEX

Pôle UP

1. **Spécialité recherchée**

Médecin psychiatre : DES de psychiatrie ou DIU de psychiatrie

Temps plein ou temps partiel

1. **Présentation du Pôle Urgences**

L’offre de soins du Pôle Urgences Psychiatriques se décline en plusieurs lignes de soins et services :

* *Accueil et orientation*
  + Plateforme Téléphonique LIVE
  + Dispositif Elip’S
  + Bureau de Coordination
* *Urgences*
  + **Urgences Psychiatriques Rhône Métropole (UPRM)**
  + UHTCD, post urgence Psychiatrique
  + Equipe IDE à disposition au SAU de HEH
* *Service universitaire de crise et de suicidologie*
  + Unité d’hospitalisation de courte durée (UHCD)
  + Centre de Prévention du Suicide
  + Dispositif Vigilan’S
  + Dispositif 2NPS

1. **Caractéristiques du lieu d’exercice**

Située à l’entrée du Centre Hospitalier Le Vinatier, **l’UPRM** (Urgence Psychiatrique Rhône Métropole) est une unité d’urgences psychiatriques supra-hospitalières ouverte 7 jours sur 7, 24 heures/24.

Elle contient 14 box d’accueil dont 3 espaces d’isolement.

L’UPRM a pour mission l’accueil, l’évaluation et l’orientation des patients.

La prise en soins ne doit pas excéder 24h00.

Deux unités d’hospitalisation complètent le dispositif :

* l’UHTCD (Unité d’Hospitalisation de Très Courte Durée)

Unité de post-urgence, elle accueille les patients relevant des secteurs du Vinatier, en situation de prise en charge d'urgence pour une hospitalisation de très courte durée (maximum 72h), pour une période d’observation.

Cette hospitalisation peut déboucher sur une sortie directe du patient ou par une mutation dans une unité du Vinatier.

* l’UHCD (Unité d’Hospitalisation de Courte Durée)

Dans la continuité de l’UPRM, l’UHCD accueille des patients pour un séjour de courte durée (de 24h à 6 jours) durant lequel ils bénéficient de soins intensifs. L’unité comporte 14 lits.

1. **Caractéristiques des fonctions et organisation du travail**

L’organisation du travail est prévue comme suit :

* Evaluation des situations cliniques en urgence pour indication d'hospitalisation avec orientations ultérieurement.
* Gestion des situations d'urgence avec prévention des risques auto et hétéro-agressifs.
* Appréciation de la pertinence des mesures de contrainte.
* Approuver le travail en équipe et avoir les capacités à mener et organiser les prises en charge en situation d'urgence.
* Travailler en collaboration avec le réseau de santé mentale départementale.
* Nous encourageons toutes les démarches pour développer les connaissances et les compétences dont les formations et la recherche.

Travail de lien avec les autres unités du service et les autres services de l’établissement en vue de faciliter le parcours de soins du patient

1. **Equipe médicale**

L’équipe médicale est constituée de 4 PH, un assistant et un interne

2 médecins somaticiens sont présents chaque jour dans l’unité

Des liens privilégiés sont instaurés avec les différentes spécialités : PEA, addictologie, géronto-psychiatrie…

1. **Horaires :**

* Présence médicale à partir de 9h (relève)
* Amplitude globale (hors astreinte) : de 9h à 17/18h

Par ailleurs, le praticien participe à la continuité des soins du pôle et de l’établissement :

* + astreinte polaire de 17h à 19h sur l’UPRM (deux soirs toutes les 3 semaines environ)
  + astreinte de samedi de 9h à 13h (1/ 6 semaines environ), récupérable
  + participation aux gardes générales et gardes UPRM de l’établissement

1. **Caractéristiques des fonctions : activité principale**

L’activité se fera à l’UPRM, mais le praticien pourra être sollicité en fonction des besoins, à intervenir à l’UHTCD et l’UHCD.

1. **Qualités requises**

* Maturité et capacités de réflexion clinique et institutionnelle
* Qualités relationnelles et goût pour le travail en équipe pluri-professionnelle
* Polyvalence et dynamisme
* Disponibilité et autonomie

1. **Rattachement hiérarchique**

Dans le cadre des délégations en vigueur, placé sous l’autorité du chef de service (Dr Marine EMERY) et du chef de pôle (Dr Florence CLEMENTIN),

**↳** Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser à :

**Madame le Docteur Florence CLEMENTIN**

**Chef de Pôle**

Tél. : 04.37.91.53.54

Mail : [florence.clementin@ch-le-vinatier.fr](mailto:florence.clementin@ch-le-vinatier.fr)

**Ou**

**Madame le Docteur Marine EMERY**

**Chef de Service**

Tél. : 04.37.91.55.57

Mail : [marine.emery@ch-le-vinatier.fr](mailto:marine.emery@ch-le-vinatier.fr)

**↳** Les lettres de candidatures accompagnées d’un curriculum vitae sont à adresser à :

**Monsieur Nicolas WITTMANN**

**Directeur des Ressources Humaines**

Centre Hospitalier Le Vinatier - 95, Boulevard Pinel - 69677 BRON CEDEX

Tél. : 04-81-92-57-09

Mail : [nicolas.wittmann@ch-le-vinatier.fr](mailto:nicolas.wittmann@ch-le-vinatier.fr)